

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Mercredi 20 mars 2024 à 18H

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Guillaume Brochet	P
Amélie Jaquet	P
Aurélie Sorel	P
Thomas Millet	P
Dominique Morel	P
Jocelyne Pape	P

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Le contexte de la préparation budgétaire

L'objectif de la réunion de bureau est de préparer la présentation du budget le 8 avril prochain. Avec le recul des années précédentes, et sur la forme, il est compliqué de présenter un budget : il faut en dire suffisamment tout en veillant à ne pas trop allonger le débat. Il faut trouver la bonne formule en termes de présentations.

Le principe proposé est le suivant : la partie rapport d'activité sera présentée par les services et la partie orientations 2024 par les élus, sur la base de 1mn30 à 2 mn par intervention.

L'objectif est d'éviter que les gens se lassent. Le budget est détaillé, tout est inscrit, et l'idée est que la présentation permette d'aller à l'essentiel.

Sandra Hählen : le vote d'un budget est un moment important, et le conseil communautaire peut être un peu plus long que d'habitude. Il faut certes des efforts de présentation et de rapidité, mais la présentation ne doit pas être bâclée.

Etienne Rougeaux : Le vote du budget est l'exercice fondateur dans le fonctionnement de la collectivité. Mais plutôt qu'un monologue, l'objectif est de permettre un peu de débats, qui serait plus intéressant. Il vaut mieux des temps d'échanges

Virginie Pate: Pour une autre année, pourquoi pas le faire en 2 temps, avec un premier temps de type DOB qui présente les actions d'abord, puis un second temps sur le volet budgétaire.

Sandra Hählen : Il ne faut pas tomber dans l'excès inverse en sacrifiant l'échange.

Etienne Rougeaux: La notion de DOB en travaillant sur les grandes orientations, c'est un peu ce que l'on a fait à Mouchard début février avec tous les conseillers municipaux : traiter du contexte, et replacer la collectivité dans ce contexte.

Alain Bigueur: Il ne faut pas oublier le travail des commissions qui est fait et lui donner de l'importance.

Etienne Rougeaux: Dans l'idée d'organiser un DOB, cela signifie qu'il faut organiser les commissions après ce premier temps de présentation, et que les commissions se réunissent ensuite dans un second temps.

Paulette Giancatarino: Pour la commission enfance jeunesse les agents ont déjà bien synthétisé leurs présentations.

Jean Baptiste Chevanne: L'année passée certains élus sont allés trop loin et ont trop développé leur partie.

2. Préparation budget

Le budget sera présenté dans l'ordre légal dans lequel les délibérations doivent être prises

La présentation est également épurée des délibérations qui relèvent de la compétence du bureau. Par exemple pour l'attribution des subventions, le conseil communautaire alloue un budget et le bureau détermine les versements.

La CCVA est en compte financier unique comme toutes mes communes aujourd'hui (via la comptabilité M57).

En 2023, les actifs de l'ancienne zone d'activités ont été apurés pour quasiment 300 000€. En 2024, nous repartons sur un budget type lotissement sur la zone d'activité.

Sur les OM, le budget est maintenant en équilibre.

Sandra Hählen : La mise à jour du fichier des OM annuellement est très compliquée pour la commune.

Les fichiers des bailleurs sont généralement mis à jour par les bailleurs en direct puisqu'ils payent pour le compte de leur locataire. Il est plus compliqué d'avoir la liste exhaustive des propriétaires, **notamment lorsque les maisons sont vendues.**

Ressources Humaines

Etienne Rougeaux : Le volet RH peut paraître fastidieux, et nous en parlons souvent en bureau et en conseil. Mais c'est un point important dans le fonctionnement de la collectivité. La notion "être en règle" nécessite une mise à jour très régulière, et il est important de saluer le travail réalisé par les services et le CST avec des avancées partagées sur ces questions RH.

Sur le règlement intérieur: il y a beaucoup de délibérations pour retranscrire des réglementations de portées nationales. Le fait de centraliser tous les éléments au sein d'un seul et même document reste néanmoins intéressant en termes de lisibilité.

Fiscalité : Il est important d'avoir en tête que la fiscalité n'a pas bougé depuis 2017.

Urbanisme : Un point ZAN sera fait en séance pour 2024, dans l'objectif de relancer la révision du PLUi dans le courant de l'année.

Alain Bigueur: quand la révision pourra-t-elle être lancée?

Etienne Rougeaux : il nous faut des garanties notamment sur la comptabilisation des dents creuses

Alain Bigueur : certaines parcelles sont mises en constructibles alors qu'il y a des réseaux qui passent dessus, ce qui les rend parfois inconstructibles.

Economie et transition : Virginie Pate: Il faut parler Zone de Bel air et transition énergétique.

Culture : On retrouve un niveau d'activité similaire à l'avant COVID. Il s'agit d'une tendance observée au plan national.

Sur le cinéma, la question du bus va probablement revenir.

Les conseillers numériques ne sont plus intégrés sur le budget culture.

Mobilités: Le PEM sera inauguré le 22 mai 2024.

Sur la stratégie mobilités, il faudra insister sur les TER.

Sur la voie Grévy, un passage d'entretien complémentaire est-il possible ?

Assainissement: le zonage devra être mis en œuvre avec les communes.

Etienne Rougeaux : la modification du zonage ZRR va impacter fortement les finances sur le sujet assainissement. Il y a un sujet relatif à la révision des critères et une réflexion en cours au niveau national.

Le changement de statut du Val d'Amour, si les critères ne sont pas révisés (la communauté de communes ne serait plus considérée comme ZRR), aura des incidences en matière de développement économique, sur l'installation de médecins sur le territoire, mais également sur la dotation des agences postales.

En matière de **tourisme**, la taxe de séjour est en hausse conséquente, ce qui semble être ma tendance sur le département.

Environnement: La cotisation au SMDL va augmenter en 2025 en fonction des km de digues qui ont été transférées par l'Etat.

Rapports complémentaires

Un certain nombre de rapports complémentaires seront présentés en séance.

Un avis négatif sur le SRADDET sera notamment proposé au conseil.

3. Divers

Réunion DASEN

Une réunion a eu lieu avec la DASEN lundi soir au sujet du groupe scolaire de Mont sous Vaudrey.

Alain Bigueur: il faut envisager la signature de la convention de ruralité avant l'été.

Etienne Rougeaux: il faut sur ce sujet une bonne articulation entre le département et la communauté de communes. Chacun a ses propres prérogatives et ses propres

contraintes. Il serait utile qu'il y ait un courrier d'engagement fin juin de la part du département.

Sandra Hählen: il est bien évident qu'il y aura un engagement du département.

Alain Bigueur: il faut bloquer la carte scolaire.

Etienne Rougeaux: nous allons produire un calendrier et ce qui est important, c'est que politiquement nous soyons en capacité de sortir un dossier pour que le DASEN signe la convention.

Stéphane Ramaux: Sur les écoles, le groupe de Chamblay passe à 170 élèves, avec un potentiel risque de fermeture de classe.

Virginie Pate: il faut s'intéresser à une projection à 5 ou 10 ans en matière démographique afin d'ajuster les équipements.

Etienne Rougeaux: la démographie est très liée à la politique du logement

Autres

Sandra Hählen: les organisateurs du tour de l'avenir ont contacté le département souhaitant une étape jurassienne. Le départ est proposé à Mouchard.

La séance est levée à 20h10

Etienne Rougeaux,

Président



Virginie Pate

Secrétaire de séance

